

Au loup !

Ca fait depuis avant mon grand-père qu'on y crie, mais c'est pas une raison pour pas faire gaffe/

/journal interactif à parution unique/

/A re-photocopier si ça vous plaît

Oui, c'est vrai, ça peut paraître étonnant de pousser un cri pareil à notre époque. Pourtant, le fichier Edvige, dont on a parlé récemment, n'est que la face émergée de l'iceberg. Voyons plutôt.

Mais avant : Interactif ?! Du papier ?! oui ! Le principe est simple : chaque numéro renvoie à une note (à la fin du journal) qui vous permettra de remonter à la source de l'information écrite et si vous avez le temps, d'approfondir vos connaissances de la situation décrite. Avec les sous que vous avez économisé en n'achetant pas ce journal vous pouvez aller dans un cyber-café vous connecter à internet pendant une heure ! Ou bien aller chez un ami qui a internet boire un café et en discuter avec lui. Ou bien encore aller sur les ordinateurs gratuits de votre bibliothèque municipale, lieu de travail, ou école. Hé hé !

// Commençons par lui : Edvige (et ses nouvelles mutations imprononçables type EDVIRSP) : un fichier policier qui va augmenter les champs d'attribution de l'ancien fichier des Renseignements Généraux et en réduire les instances de contrôle publiques.¹ Si Edvige choque, il n'a pourtant malheureusement rien d'étonnant dans le déferlement exponentiel de mesures de contrôle et de répression cautionnées depuis dix ans.

// Car en un temps record de nouvelles lois se sont succédées pour augmenter les pouvoirs policiers² : Lois de Sécurité Quotidiennes, Lois de Sécurité Intérieures, Lois de prévention de la délinquance, rétention de sûreté, peines planchers, lois permettant l'espionnage des communications informatiques et téléphoniques des populations sous certaines conditions, fichage ADN (FNAEG) étendu à tous les crimes et délits à part les crimes financiers³.



pour plus de détail, voire l'historique des lois liberticides p.2

// Une jeunesse bâillonnée : La jeunesse a été particulièrement visée : dépistage de la délinquance au berceau⁴, construction de prisons pour mineurs (EPM)⁵, fichage « base-élève »⁶ des écoliers ou acclimatation précoce aux formes de contrôle technologique visant à s'implanter dans le reste de la société comme le contrôle biométrique pour rentrer à la cantine.⁷

// Des villes transparentes : Des nouvelles normes d'urbanisme aseptisées cherchent à installer dans l'architecture des villes un système panoptique⁸ avec lequel l'Etat peut voir en permanence sans être vu, ainsi qu'à empêcher toute possibilité de rassemblement non-contrôlé ou de manifestations spontanées.⁹

// Des superpoliciers : Outre la démultiplication des vigiles privés armés, des milices policières musclées, dotées de nouvelles armes - parfois mal utilisées - (Flashball, Tazers¹⁰...) ont été mises en place pour intervenir dans la rue (la BAC¹¹) ou mater les détenus à l'intérieur des prisons (ERIS¹²) et la police politique s'est vu renforcée par la fusion de la DST (Direction de la Surveillance du Territoire) et des RG (Renseignements Généraux) en DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieur)¹³.

// Des humains pistés : Des entreprises privées avides de « traçabilité » et de nouveaux marchés ont intégré le contrôle dans notre quotidien et ont cherché à nous le faire accepter¹⁴ par le biais des outils de consommation et de communication censés être indispensables à la vie moderne : GPS, téléphones portables¹⁵, puces RFID¹⁶... La recherche a été asservie à des besoins militaires et des enjeux commerciaux et se consacre à l'heure actuelle à la confection de caméras intelligentes, puces sous-cutanées, drones, bornes de fichage biométriques, système d'analyse de l'ADN et autres gadgets miniaturisés par le biais des nano et biotechnologies.¹⁷

// Une contestation muselée : Les possibilités de manifester et de lutter sont de plus en plus mises en danger. C'est ce qu'on appelle la criminalisation du mouvement social. Pour faire taire les solidarités face aux révoltes à l'intérieur des centres de rétention pour sans-papiers on a par exemple assisté ces derniers mois à des attaques pénales et interdictions de manifestations visant les collectifs de soutien aux sans-papiers.¹⁸ Des militant-e-s engagées dans ces mouvements ont aussi été incarcérées, suite à des montages policiers fumeux les accusant de faire partie de fantomatiques organisations clandestines aux visées terroristes. Une circulaire du ministère de l'intérieur, dénoncée par le Syndicat de la Magistrature, a même imposé que tous les militants fichés comme « anarcho-autonomes » soient poursuivis dans le cadre de procédures spéciales antiterroristes en cas d'arrestation.¹⁹ Regardez dans l'historique à la date 2004 pour comprendre la portée de ce geste.

Justement, voici l'historique !

1995 - Activation du plan "anti-terroriste" Vigipirate (toujours en vigueur). Autorisation de la vidéosurveillance dans les lieux publics.

2001 - Extension des motifs de contrôles d'identité.

2002 - Sanctions alourdie pour les mineurs, création de centres éducatifs fermés (CEF) à partir de 13 ans ! Le gouvernement "gauche plurielle", à l'initiative du parti dit socialiste, fait adopter la Loi de Sécurité Quotidienne (LSQ). Elle donne de nouveaux pouvoirs aux agents de sécurité privés, autorise le contrôle des correspondances électroniques et téléphoniques et la fouille des véhicules, crée de nouveaux délits, telle la « fraude d'habitude » avec incarcération pour 6 mois de ceux qui pratiquent la gratuité des transports, étend le contrôle d'internet, part en croisade contre les « raves » et les occupations de cage d'escalier. "Il y a des mesures désagréables à prendre en urgence, mais j'espère que nous pourrions revenir à la légalité républicaine avant la fin 2003" Cette phrase fut prononcée en 2001 par un membre du gouvernement Jospin après l'adoption de la Loi de Sécurité Quotidienne. Depuis, c'est de pire en pire :

2003 - Puntion de tout « outrage au drapeau national » ou à l'hymne national. Promulgation de la Loi de Sécurité Intérieure (LSI) à l'initiative du ministre de l'intérieur Sarkozy. Cette loi renforce la LSQ et crée de nouveaux délits concernant les gens du voyage, la mendicité, les prostitué-e-s, les rassemblements dans les halls d'immeubles, ou les squatters.

2004 - Le ministre de la Justice fait voter la loi dite Perben 2 qui élargit le fichage génétique à la quasi-totalité des crimes et délits ! Elle autorise aussi dans le cadre d'enquête anti-terroristes des tactiques d'infiltration policière, la pose de micros et de caméras dans les domiciles et les véhicules, l'interception de communications électroniques et téléphoniques, les perquisitions de nuit sans la présence ni l'accord obligatoire de la personne, l'allongement de la durée de garde à vue jusqu'à 96 heures avec consultation de l'avocat à la 48ème heure seulement. Elle donne des moyens accrus pour lutter contre la "criminalité organisée" (aux contours très flous: les faucheurs d'OGM ou les réseaux de soutien aux sans-papiers relèvent-ils de cette catégorie?) et instaure le « plaider coupable » venu des USA. Mesures pour favoriser la délation et l'impunité des délateurs.

2005 - Surveillance électronique des délinquants sexuels après leur sortie de prison. Obligation pour les fournisseurs d'accès internet et les opérateurs téléphoniques de stocker leurs données au moins 6 mois pour les fournir à la police en cas de procédure.

2006 - Le député UMP Benisti préconise de procéder à un dépistage médical systématique des enfants dès 36 mois. Agressions physiques, mensonges, ou vols d'objets seraient les signes révélateurs d'un bébé délinquant (à quand le gène de la délinquance ... ?). Forces de police équipées en Taser (pistolet à décharge électrique).

2007 - Fichage des personnes présentant des troubles psychiatriques. Procédures d'internement psychiatrique simplifiées (sur simple avis d'un médecin). Mise en place des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM). Interdiction de faire circuler sur internet des images de violences policières. Création d'une milice de soutien à la police, le « service volontaire citoyen de la police nationale ». La droite fait voter la loi sur la prévention de la délinquance. Les travailleurs sociaux sont tenus de dénoncer aux maires toute personne en difficultés sociales, éducatives ou matérielles.

Toujours là ?! Vous avez remarqué que l'historique s'arrête en 2007. Devant l'avalanche de lois liberticides, en 2008, j'ai arrêté de tout compter. Mais au trouvera le fichier base élève, l'extension du nombre de caméras de sécurité, le passeport biométrique, et j'en oublie plein sûrement. Le site du réseau « Résistons Ensemble » ou bien du réseau « NO PASARAN! » sont des bonnes archives pour qui veut en savoir plus.

Et maintenant : les notes (c'est en fait le plus important !)

1 Voir le site <http://nonaedvige.ras.eu.org/>

2 Voir à ce sujet l'article du site résistons ensemble qui reprend et référence 6 ans de lois sécuritaires.

http://resistons.lautre.net/article.php3?id_article=363

3 Voir le site du collectif Refus ADN. <http://refusadn.free.fr/> Une très bonne brochure à diffuser partout : résister au fichage adn : pourquoi ? Comment ?

4 A propos du rapport de l'INSERM sur le dépistage de la délinquance chez les enfants dès l'âge de trois ans voir

<http://www.pasde0deconduite.ras.eu.org/>

5 A propos des constructions de prisons pour mineurs voir le dossier « Pour en finir avec les prisons pour mineurs ».

<http://panoptique.boum.org/spip.php?article17>

6 A propos de la lutte contre base-élève voir le site des parents d'élèves contre base-élèves. <http://baseleves.canalblog.com/>

7 La biométrie consiste à utiliser la mesure de parties du corps (iris de l'oeil, empreintes digitales, contour de la main, du visage..) ou de comportements (démarche, manière de signer...) pour reconnaître une personne. Ces parties du corps, réputées uniques pour chaque individu, sont numérisées, puis enregistrées dans des bases de données, et activées à chaque fois qu'il faut s'identifier. A propos du contrôle biométrique, voir <http://panoptique.boum.org>

8 Bâtiment panoptique, bâtiment construit de telle manière que d'un point de l'édifice l'on puisse en voir tout l'intérieur sans être vu.

9 A propos de la surveillance urbaine voir le site du collectif « souriez vous êtes filmés », <http://souriez.info/>, ainsi que l'article

du Monde du 26 janvier 2008 « Violences urbaines : quand la police s'empare de la rénovation des quartiers ».

http://anpag.org/article.php3?id_article=563. Voir les travaux du chercheur au CNRS Jean-Pierre Garnier.

10 A propos des dangers du Taser, voir le site du Réseau D'Alerte et D'intervention pour les Droits de l'Homme.

<http://www.raidh.org/-Taser-.html>

11 Pour un suivi des exactions policières en France : <http://resistons.lautre.net/> et <http://quefaitlapolice.samizdat.net/>

12 A propos des Eris à Dijon et ailleurs, voir « Quelques documents sur les ERIS.

http://squat.net/tanneries/documents/Tanneries_-_Quelques_documents_sur_les_ERIS.pdf

13 A propos de la fusion de la DCRI, voir le site de la Ligue des Droits de l'Homme de Toulon. <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2788>

14 En 2004, le GIXEL (le lobby des entreprises de l'électronique) publie un "Livre bleu", remis au gouvernement. Morceau choisi : « La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles. Il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles. Plusieurs méthodes devront être développées par les pouvoirs publics et les industriels pour faire accepter la biométrie. Elles devront être accompagnées d'un effort de convivialité par une reconnaissance de la personne et par l'apport de fonctionnalités attrayantes : Éducation dès l'école maternelle, les enfants utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine, et les parents ou leurs représentants s'identifieront pour aller chercher les enfants. Introduction dans des biens de consommation, de confort ou des jeux : téléphone portable, ordinateur, voiture, domotique, jeux vidéo Développer les services "cardless" à la banque, au supermarché, dans les transports, pour l'accès Internet, ... La même approche ne peut pas être prise pour faire accepter les technologies de surveillance et de contrôle, il faudra probablement recourir à la persuasion et à la réglementation en démontrant l'apport de ces technologies à la sérénité des populations et en minimisant la gêne occasionnée. Là encore, l'électronique et l'informatique peuvent contribuer largement à cette tâche ».

15 Voir l'article du Canard Enchaîné du 5 décembre 2007 de Jérôme Canard sur les méthodes d'écoutes et de suivis des

personnes par le biais des téléphones portables. <http://www.altermonde-sans-frontiere.com/spip.php?article6743>

16 Sur les puces RFID, voir « Des moutons et des hommes » de Nicolas Bonnani. http://infokiosques.net/spip.php?article414&var_recherche=puces_rfid

17 A propos de l'utilisation de la science et des nouvelles technologies à des fins de contrôle social: <http://antibiometrie.com/>,

<http://1984.over-blog.com/>, <http://www.piecesetmainoeuvre.com>, <http://infokiosques.net/sciences...>

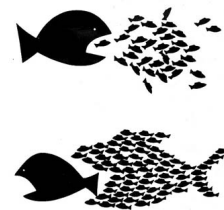
18 Voir « Répression contre des militants solidaires des sans-papiers -sommes nous des terroristes potentiels ? »,

<http://juralibertaire.over-blog.com/article-23145450.html>

19 Sur la répression contre les anarcho-autonomes voir https://infokiosques.net/mauvaises_intentions, ainsi que le texte du Syndicat de la Magistrature « La direction des affaires criminelles voit des terroristes partout ».

Si Edvige est dangereux, c'est parce qu'il vient renforcer un ensemble de formes de contrôle et de mesures répressives, une brique de plus dans un dispositif global visant à contenir des contestations croissantes et à assurer la sécurité...des gouvernants. De manière générale l'actuelle militarisation forcenée du monde jusque dans nos contrées occidentales ne correspondrait-elle pas surtout à un processus désespéré des groupes dominants de cette société industrielle pour maintenir leurs privilèges illégitimes dans un contexte d'accroissement des inégalités et de massacre de la planète ? toujours plus de liberté pour les entreprises, toujours plus de répression et de soumission à l'autorité pour les exploités, les chômeurs, les immigrés, les militants politiques. *De quelle insécurité parle-t-on : des accidents de travail, des violences faites aux femmes et des logements insalubres? Quand j'entends le mot "incivilités", je pense aux contrôles au faciès, aux viols dans les commissariats ou aux préfets qui expulsent des individus qu'ils disent « illégaux ». Le mot "zones de non-droit" m'évoque des usines, des camps pour sans-papiers, des prisons.*

Que Faire ?



S'informer, s'informer, en parler autour de nous, re-photocopier ce journal pour le déposer un peu partout si ça vous chante, allez sur les sites internet indiqués pour y lire les brochures, y voir les films, les distribuer à nos proches, s'abonner aux journaux indépendants qui font tout ce boulot, bref : tout ce qui nous permettra de crier

« AU LOUP ! »

avec plus de force.

espace pour annoncer une éventuelle action et contact des groupes locaux ou nationaux sur le sujet.

5 grands groupes capitalistes (des amis à Sarkozy) contrôlent la presse, la télé, la radio.

Créons nos propres médias ! Informations pour nous & par nous tous :

<http://rebellyon.info/sedna>